

Coût de l'éradication des espèces exotiques envahissantes pour les collectivités en France et dans le monde

Jean-Philippe PETIT

Expert-comptable près la cour administrative d'appel de Douai

Expert-comptable près la cour d'appel de Douai

Bruno DUPONCHELLE

Expert-comptable près la cour administrative d'appel de Douai

Expert honoraire agréé par la Cour de cassation



Le coût mondial

Le coût mondial

Sur 37 000 espèces exotiques, moins de 10 % (3 515) sont considérées comme invasives :

- ↖ des plantes : 6 % des coûts
- ↖ des microbes : 11 % des coûts
- ↖ des vertébrés : 14 % des coûts
- ↖ des invertébrés : 22 % des coûts

Le coût mondial

Leurs principaux méfaits :

- ↪ bouleverser les écosystèmes : 27 %
- ↪ entrer en compétition avec les espèces indigènes : 24 %
- ↪ la prédation : 18 %

Le coût mondial

Les espèces invasives coûtent plus de 423 milliards de dollars par an, un montant qui quadruple tous les 10 ans depuis 1970

Le coût en France



Le coût en France

3 espèces envahissantes concentrent presque 80 % des coûts :

- ↖ l'ambroisie à feuilles d'armoise : 43 % des coûts
- ↖ le moustique aedes aegypti : 26 % des coûts
- ↖ le moustique tigre : 10 % des coûts

Le coût en France

Les analyses ont porté plus particulièrement sur :

- ↖ 27 espèces de vertébrés
- ↖ 14 espèces d'invertébrés
- ↖ 55 espèces de plantes

Le coût en France

Ces espèces ont occasionné un
coût total d'au moins
10,2 milliards d'euros
entre 1993 et 2018

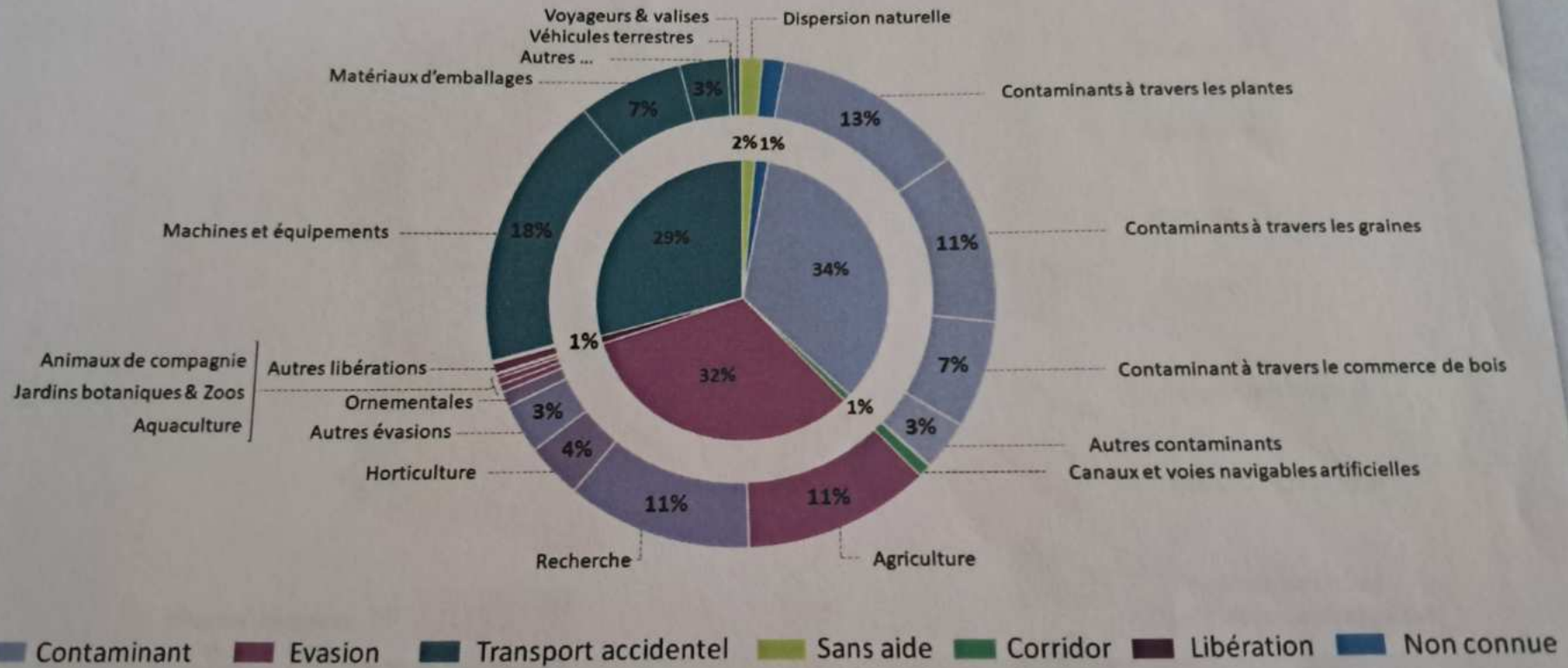
Le coût en France

Répartition selon les principales voies d'introduction :

- ↖ les contaminants : 34 %
- ↖ les échappements ou évasions : 32 %
- ↖ les transports accidentels : 29 %

la chasse, l'horticulture, la foresterie) ou accidentel (e.g. via les engins de transports, des semences contaminées) par les activités humaines en dehors de

d'espèces exotiques à travers les frontières politiques. Plus précisément, ces six voies peuvent être divisées en 44 sous-catégories¹⁸, couvrant toutes les voies possibles d'introduction.



ses limites biogéographiques⁵⁷⁻⁵⁹.

Les voies d'introduction jouent

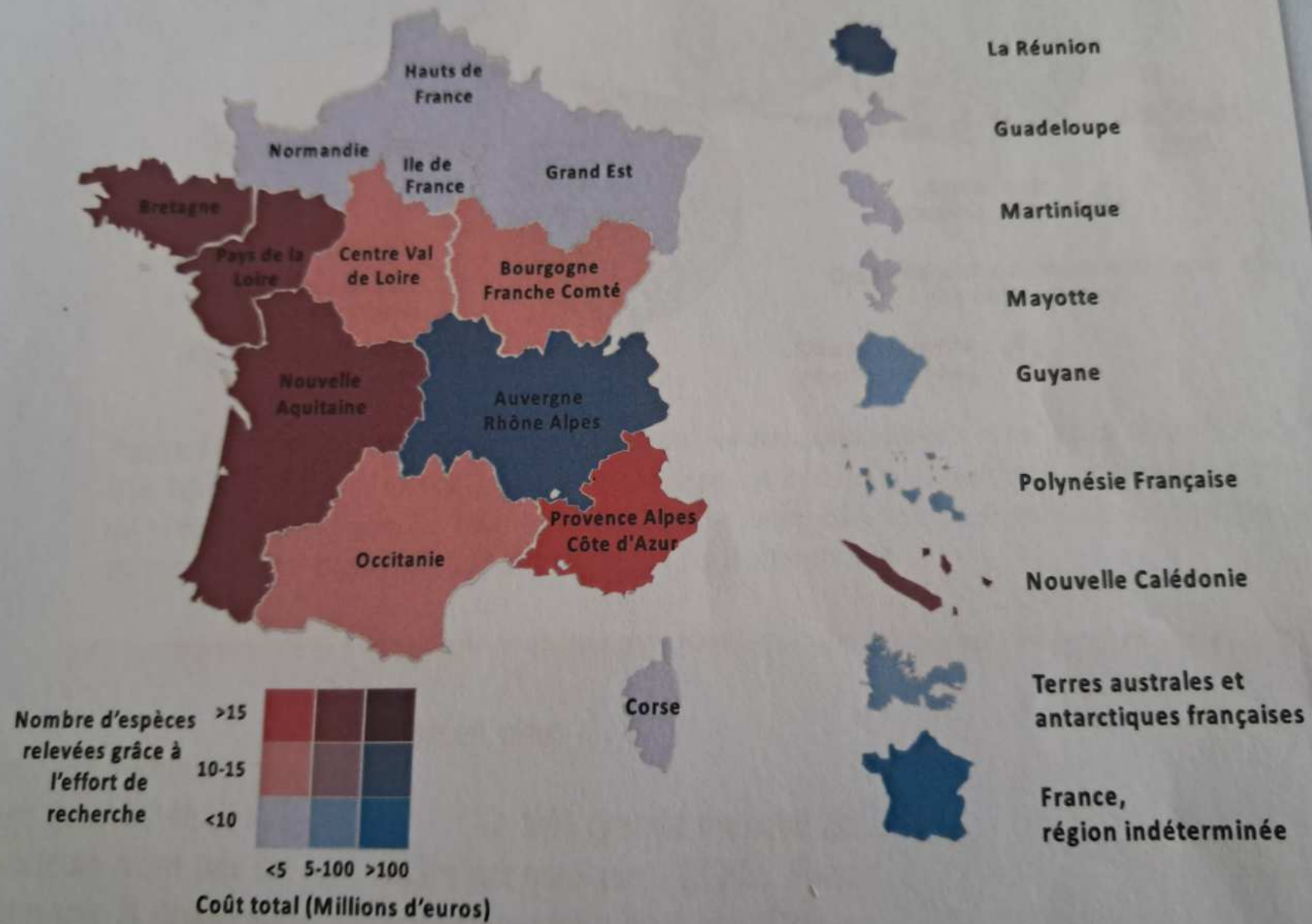
A partir de la base de données de

Turbellia et al.¹⁸, la majorité des

Le coût en France

Cartographie régionale des données des coûts économiques :

- ↖ régions les moins envahies : Grand Est, Île de France, Hauts-de-France, Normandie = <10 espèces et < 5 millions d'euros
- ↖ Auvergne – Rhône Alpes et La Réunion : 212 millions d'euros et 121 millions d'euros, entre 10 et 15 espèces
- ↖ Bretagne, Pays de la Loire, Nouvelle Aquitaine, Nouvelle Calédonie : + de 15 espèces, entre 5 et 100 millions d'euros
- ↖ Provence Alpes Côte d'Azur : + de 25 espèces, 4,5 millions d'euros



Le coût en France

Coûts par secteurs :

- ↪ la santé : 288 millions d'euros
- ↪ l'agriculture : 229 millions d'euros
- ↪ les organisations publiques et privées : 204 millions d'euros

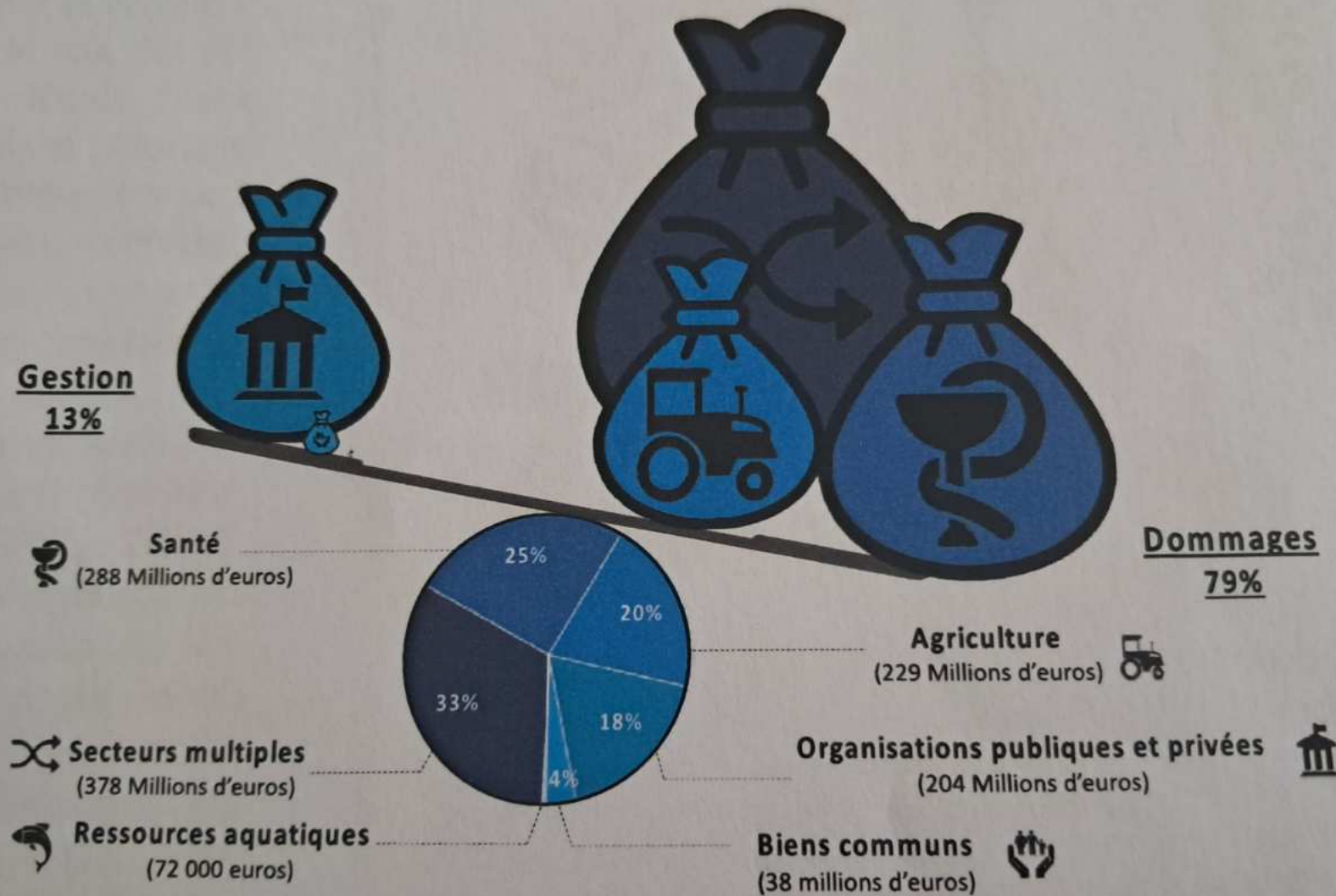


Figure 10 : Proportion des coûts de gestions et de dommages entre les différents secteurs d'activités. Les coûts de nature mixte (comprenant ceux de gestion et de dommages) et ceux qui n'étaient pas indiqués dans la littérature ne sont pas représentés dans cette figure. Ces derniers représentaient 1,9% et 1,1% des coûts totaux.

Le coût en France

Situation de la France par rapport aux autres pays :

- ↖ Royaume Uni : 5 milliards d'euros
- ↖ France : 1,14 milliards d'euros
- ↖ Allemagne : 531 millions d'euros
- ↖ Italie : 445 millions d'euros
- ↖ - Espagne : 205 millions d'euros

IX
observer-
période
ec près
e coûts
rière le
es EEE
l'euros
magne
e posi-
s enre-
anche,
nt de
l'Es-
e posi-
la lit-
5 mil-
é des
Alle-
levés
s dé-

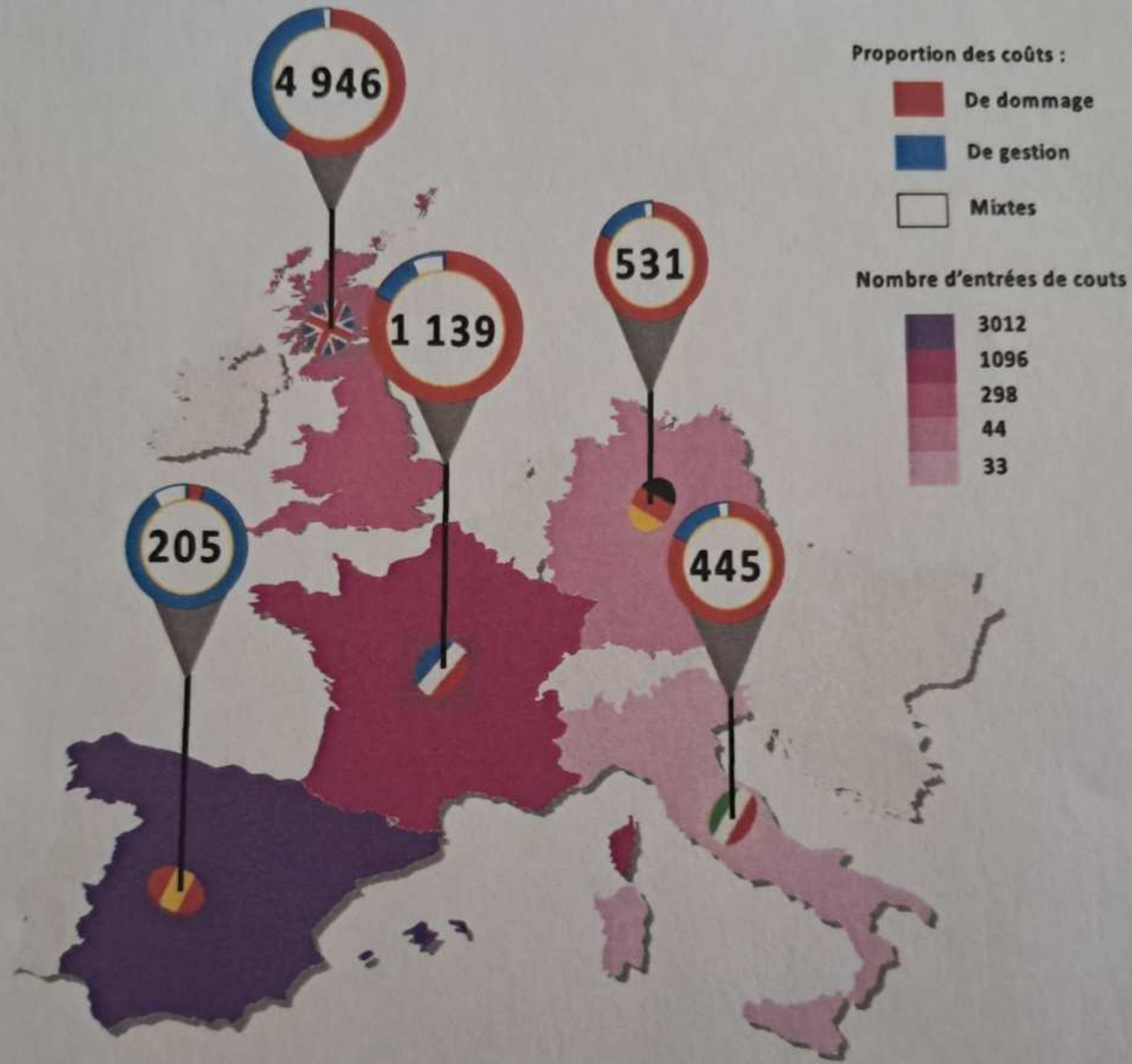


Figure 11 : Coûts occasionnés par les EEE en France et dans quelques pays voisins (Espagne, Royaume-Uni, Allemagne, Italie). La couleur des pays indique le nombre de données disponibles dans la base de données

Le coût en France

L'approximation des coûts :

- ↖ Les coûts sont très divers; on ne peut pas simplement les additionner
- ↖ Ces coûts sont rapportés de manière très hétérogène dans la littérature scientifique
- ↖ Les données ont été filtrées de manière à ne conserver que les plus robustes
- ↖ La base de données n'est pas exhaustive
- ↖ Tous les impacts des espèces exotiques et envahissantes ne sont pas monétisés ni monétisables

Sources :

- ↗ Coût mondial : entretien avec Daniel CHERIX, biologiste à l'Université de Lausanne, Revue Sciences-Tech
- ↗ Coûts en France : synthèse de la base InvaCost 3.0. – CNRS, Museum d'histoire naturelle, Université de Paris Saclay en collaboration avec le comité français de l'UICN

↗ Coûts en France : Olivier VOIZEUX



Approximation des coûts : Christophe DIAGNE, postdoctorant dans le laboratoire écologie, systématique et évolution (CNRS, Université de Paris Saclay, AgroParisTech) Revue « Pour la Science n° 524 »